

**Tagung der Alpenkonferenz  
Réunion de la Conférence alpine  
Sessione della Conferenza delle Alpi  
Zasedanje Alpske konference**

**X**

**TOP / POJ / ODG / TDR**

**A5**

**FR**

---

**OL: DE**

**ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA**

**2**

**Programme de travail de la Task Force Espaces Protégés  
du Secrétariat permanent pour 2009/2010**

## Programme cadre 2009-2010

### RESEAU ALPIN DES ESPACES PROTEGES - ALPARC

#### *Une contribution pour l'application de la Convention alpine*

coordonné par la

#### **Task Force Espaces Protégés**

Secrétariat Permanent de la Convention Alpine

*(Après consultation et approbation du Comité de Pilotage International et des partenaires institutionnels (le 12 septembre 2008 à Bled/Slovénie) et de l'Assemblée Générale des Espaces Protégés Alpains (le 10 octobre 2008, à Bled/Slovénie))*

## I Coopération thématique

### Manifestations (Propositions des espaces protégés alpins) :

1. Conférence Internationale « Réseau écologique alpin – une réponse au changement climatique pour préserver la biodiversité ? »

Partenaires : Parc national Berchtesgaden (D)

Date : Octobre 2009

#### **Descriptif**

La mise en place du réseau écologique alpin peut être une des réponses au changement climatique qui se produit dans les Alpes plus rapidement qu'ailleurs pour tenir compte des besoins de migration des espèces notamment en altitude et en latitude. Il s'agit de ce fait d'une stratégie d'adaptation. La conférence vise à déterminer par l'intervention d'experts les bonnes stratégies à utiliser et intégrera notamment les dispositifs du plan climat de la Convention alpine élaboré par la France (et d'autres documents en la matière des pays alpins) dans les discussions. Les initiatives de réalisation du réseau écologique alpin (Convention alpine, projet Continuum écologique et ECONNECT) seront présentées et analysées par rapport à leur capacité de contribuer aux stratégies d'adaptation contenues dans les dispositifs élaborés face au changement climatique par les pays alpins (notamment plan climat de la Convention alpine).

## 2. VII Assemblée Générale et Conférence Internationale du Réseau ALPARC: Espaces protégés et gestion de la faune sauvage – quelles directions prendre ? Une contribution à l'année internationale de la biodiversité 2010.

Partenaires : Parc national Suisse (CH)

Date : Octobre 2010

### **Descriptif**

Il s'agit de la VII Assemblée Générale et Conférence Internationale du Réseau ALPARC organisée cette fois dans et par le Parc national Suisse. Le thème de la conférence concerne la question de la gestion de la faune et des habitats sous tous ses aspects dans les espaces protégés et inclus des pressions dont ils sont exposés. Cette question est centrale dans la gestion des espaces protégés. L'AG réunira tous les grands espaces protégés des Alpes. Elle sera l'occasion de présenter les actions réalisées en 2009-2010 et de valider le programme de travail pour 2011-2012.

## 3. Co-organisation du trophée Danilo Re et manifestation ALPARC 2009

Partenaires : Parc national Hohe Tauern (A)

Date : Mars 2009

### **Descriptif**

La compétition Danilo Re est la plus grande manifestation transalpine des agents de terrain de tous les espaces protégés des Alpes. Cette compétition sportive (ski de fond, ski alpinisme, slalom et tir) est accompagnée d'une manifestation thématique (séminaire ou formation) d'ALPARC coordonnée par la TFEP. Elle permet de s'adresser à un très grand nombre d'agents de terrain afin de les informer sur les activités du Réseau et de la Convention alpine et de traiter d'un thème d'actualité pour la profession. Le thème 2009 concernera le rôle et l'expérience des agents de terrain concernant la gestion des grands prédateurs dans les espaces protégés alpins.

## 4. Co-organisation du trophée Danilo Re et manifestation ALPARC 2010

Partenaires : Parc national Suisse (CH)

Date : Hiver 2010

### **Descriptif**

La compétition Danilo Re est la plus grande manifestation des agents de terrain de tous les espaces protégés des Alpes. Cette compétition sportive (ski de fond, ski alpinisme, slalom et tir) est accompagnée d'une manifestation (séminaire ou formation) d'ALPARC coordonnée par la TFEP. Elle permet de s'adresser à un très grand nombre d'agents de terrain afin de les informer sur les activités du Réseau et de la Convention alpine et de traiter un thème d'actualité pour la profession. Le thème proposé pour 2010 concerne les différentes offres et possibilités de formation pour les agents de terrain des espaces protégés alpins.

## 5. Accompagnement et animation des groupes de travail en coopération avec les chefs de file des différents groupes de travail (ateliers de travail, rencontres de coordination, voyages d'études)

Partenaires : Espaces protégés des Alpes et chefs de file des groupes de travail (notamment : Parc naturel Adamello Brenta, Parc national du Grand Paradis, Parc national Suisse ; REEMA)

### Descriptif

Les thèmes des groupes de travail reflètent trois axes principaux :

- Protection et gestion des espaces naturels et culturels des Alpes et de leurs ressources naturelles (Faune, Flore, Habitat, Paysages) ;
- Gestion du tourisme et du patrimoine culturel dans les espaces protégés ;
- Gestion de la forêt et de l'agriculture de montagne

La programmation 2009-2010 prévoit une nouvelle structuration des groupes de travail actifs depuis 1997 sur la base de la continuité des actions et de l'actualité des besoins des espaces protégés en matière de coopération internationale. Cette organisation prend en compte les priorités de travail de la Convention alpine par le biais des thèmes transversaux annoncés au début de ce programme. Les groupes de travail sont aussi en lien direct avec les grandes manifestations du programme et y contribuent :

#### 1. GT Grands mammifères et rapaces (Chef de file : Parc national Grand Paradis/I)

1.1 - Rencontre prévue en 2009 sur le bouquetin, en collaboration avec l'Alpine Ibex European Groupe des spécialistes (GSE-AIESG). Contribue aussi à l'action 2 (gestion de la faune et des habitats)

#### 2. GT Grands prédateurs (Chef de file : Parc naturel Adamello Brenta/I)

- Rencontre prévue en 2009 sur l'étude de faisabilité d'un outil de communication commun concernant le loup, l'ours et le lynx, en collaboration avec le Parc national des Hohe Tauern (A). Contribue aussi à l'action 2 (gestion de la faune et des habitats)

#### 3. GT Habitats (Chef de file : Parcs nationaux Berchtesgaden/D et Hohe Tauern/A)

Ce groupe est actuellement en train de définir un nouveau projet ETC Espace alpin succédant au projet HABITALP (cartographie des habitats, 2003-2006). Ce travail sera achevé vers la mi 2009. Contribue aussi à l'action 2 (gestion de la faune et des habitats)

#### 4. GT Tourisme durable, patrimoine culturel et mobilité (Chef de file : Parc naturel régional du Vercors / F)

Le groupe de travail « Tourisme » inclura des questions de gestion du patrimoine culturel de ses territoires et, suite aux travaux menés pendant la Semaine alpine, les pilotes du groupe seront réunis pour définir les actions à développer en faveur d'une mobilité plus « écologique » vers et dans les espaces protégés prévu en 2009. Le groupe de travail se propose aussi d'organiser un échange d'expériences entre les espaces protégés sur le thème de l'intégration des visiteurs porteurs de handicaps notamment dans les missions d'accueil et de la gestion touristique. Les expériences des régions et des réseaux en dehors des Alpes devraient être aussi pris en considération. Les travaux du groupe devraient se faire en coopération avec le groupe de travail tourisme de la Convention alpine.

#### 5. GT Agriculture et qualité des produits (Chef de file proposé : Parc national de Triglav/SI)

Ce groupe travaillera dans l'avenir surtout sur la question de la qualité des produits et services issus des espaces protégés. Un sondage sur les priorités du groupe sera réalisé courant 2010.

6. GT Communication commune et éducation environnementale (Chef de file : TFPA)

- Réunion annuelle du groupe prévue en si possible en juin 2009 – outils de communication, poursuite de l'application de la stratégie de communication, étude de faisabilité pour le projet de multivision, etc.

- En 2010, workshop international co-organisé avec le REEMA sur la question de l'éducation à l'environnement montagnard dans les espaces protégés alpins – échange de bonnes pratiques.

- La réunion annuelle du GT en 2010 pourra se tenir à l'occasion de ce workshop.

7. GT Savoir faire et constructions écologiques dans les espaces protégés (Chefs de file : Parcs nationaux des Ecrins/F et du Grand Paradis/I)

Le groupe travaillera sur le savoir faire traditionnel (patrimoine culturel bâti) et sur les nouvelles constructions basse énergie et passives conformément au plan climat de la Convention alpine (proposition française). Une réunion avec les pilotes de ce groupe sera organisée en 2009 pour définir les nouvelles priorités

8. GT Ressource en eau (Chef de file proposé : Parc national du Gesäuse/A)

Une rencontre avec le chef de file du groupe est prévue en 2010 pour définir les priorités du groupe de travail et pour identifier des synergies avec les activités de la Convention alpine en la matière.

9. GT Banques de données et SIG (Chef de file : Parc national Suisse/CH)

Un atelier de travail de ce groupe est prévu en 2009 dans le Parc national Suisse ayant comme objectif de définir des méthodes d'harmonisation entre les SIG des espaces protégés pour mieux travailler ensemble sur des thématiques comme le réseau écologique par exemple.

10. GT Évaluation des services environnementaux et écobilan des espaces protégés alpins (Chefs de file : Parc naturel régional Dolomiti Friulane/I et Parc naturel régional Prealpi Giulie/I, en collaboration avec Parc naturel régional Orobie Valtellinesi/I)

Évaluation de la valeur des services fournis par les écosystèmes dans les espaces protégés (aussi dans une perspective économique). Elaboration d'une méthodologie commune pour la mise en place d'un éco-bilan des espaces protégés. Le groupe se réunira une première fois en 2009.

La plupart des groupes sont pilotés par un chef de file « Espace protégé ». La coordination générale et la proposition de manifestations se fait en coopération entre la TFEP et le chef de file du groupe concerné.

#### **Développement Banque de données et recherche dans les espaces protégés :**

## 6. Actualisation du système d'information géographique des espaces protégés et de la banque de données associée

Partenaires : Espaces Protégés des Alpes et collectivités concernées

### **Descriptif**

Le Système d'Information Géographique (SIG) d'ALPARC rassemble de nombreuses données sur l'espace alpin dont les limites des espaces protégés ainsi que des données associées (base de données). C'est un outil central pour le travail quotidien de la TFEP pour ALPARC. Un travail régulier d'actualisation de ces données est nécessaire, et aussi de récupération de nouvelles données « parcs » (création d'espaces protégés, nouvelles catégories...) ainsi que de données thématiques relatives à des projets spécifiques. Ce travail comporte aussi la recherche de données auprès des institutions compétentes. Harmonisation des données et notamment de leurs métadonnées, en appliquant les standards européens. Exploitation du SIG par l'établissement de cartes : mise à jour de la carte des espaces protégés et autres cartographies thématiques selon les besoins des projets en cours comme par exemple l'intégration des données NATURA 2000 pour l'Arc alpin. Des liens seront recherchés entre le SIG et la base de données de la plateforme Internet. Etude des possibilités de « webmapping » notamment. Des synergies avec le SOIA de la Convention alpine sont recherchées.

## 7. Développement de la BD projets de recherche dans les espaces protégés « Pôle Montagne Europe »

Partenaires : IGF (Institut de recherche sur la Montagne), ASSN (Académie Suisse des Sciences naturelles),

### **Descriptif**

Les espaces protégés sont aussi des espaces de recherche. De très nombreux chercheurs et instituts de recherche y mènent des projets dans des domaines très divers : sciences naturelles, sciences de la terre, sociologie, économie, etc. Les espaces protégés se sont organisés afin de mieux se concerter pour que ces recherches et leurs résultats soient mieux connus et éventuellement mieux harmonisés au niveau de leur approche, afin de permettre ainsi une meilleure comparabilité de leurs résultats. Pour cela une base de données a été élaborée avec l'Académie Suisse des Sciences naturelles, qui tente de recenser les différents projets en cours dans les massifs de la montagne européenne afin d'apporter un peu plus de transparence et promouvoir une meilleure concertation quant aux projets et aux résultats de la recherche. Il s'agit de développer cette base de données davantage et de procéder à son actualisation.

## 8. Elaboration d'un journal de recherche pour les espaces protégés « eco.mont »

Partenaires : IGF (Institut de recherche sur la Montagne)

**Descriptif**

Informations sur les différents projets et résultats de recherche dans les espaces protégés alpins et dans d'autres massifs de l'Europe, notamment les Carpates et Pyrénées. Journal bisannuel qui pourrait connaître des tirages spéciaux ponctuellement. Cette action est pilotée par ISCAR, ALPARC et l'Académie autrichienne des Sciences ainsi que par l'université d'Innsbruck.

**9. Organisation du symposium de recherche 2009 des espaces protégés avec le Parc national des Hohe Tauern (A)**

Partenaires : Parc national Hohe Tauern (A)

Date : 17-19 septembre 2009

**Descriptif**

Un Symposium international réunissant tous les quatre ans de très nombreux chercheurs de l'Arc alpin et des services scientifiques des différents parcs et réserves du massif alpin afin de mieux se concerter sur des recherches à mener au sein des espaces protégés, présenter des résultats de recherches menées dans les espaces protégés et de proposer des projets en commun pour les années à venir. Les priorités de recherche de la Convention alpine devront prendre une place importante dans les propositions de projets. Une concertation étroite avec le SPCA est proposée à ce sujet.

**II Réseau écologique (continuum écologique)**

**10. Elaboration et exécution du projet « Continuum écologique » (Financement B)\***

Partenaires : Fondation Suisse MAVVA (sponsor)

\*Ce projet ne nécessite aucun financement propre, seulement les coûts de préparation du projet seront imputés au projet 2009-2010. Au cas où le projet ne sera pas approuvé, le travail investi dans le projet peut être récupéré pour les travaux menés au sein des projets ECONNECT et Plateforme Réseau Ecologique.

**Descriptif**

ALPARC coopère avec ISCAR, CIPRA International et le WWF International dans le projet « Continuum écologique ». Un pré projet a été réalisé en 2007-2008 et devrait déboucher sur un projet principal qui vise surtout l'application du réseau écologique dans les territoires pilotes et la détermination du potentiel des sites pour un continuum écologique en se basant notamment sur des espaces protégés existants et le réseau NATURA 2000.

**11. Coordination des travaux pour ALPARC du projet ETC « ECONNECT » (Financement B et fonds spécial TFEP)**

Partenaires (financement B) : Union Européenne (FEDER) Programme ETC « Espace Alpin »

Attention : la durée du projet court du **1.9.2008 au 31.08.2011** et le financement correspond à cette période. Le financement B correspond au FEDER. Le financement TFEP existe déjà, un fonds spécial a été créé pour ce projet sur la base des reliquats de la TFEP auprès du SPCA. Cette action fait partie du programme 2009-2010 en synergie avec les actions 9 et 11 mais n'affecte pas le budget du programme de base (financement A).

#### **Descriptif**

Il s'agit d'un projet européen du programme « Espace alpin » (ETC). La TFEP y figure comme partenaire et aura à sa charge surtout la coordination du projet au niveau des territoires pilotes alpins. Elle sera également impliquée dans les « Workpackages » concernant l'analyse globale des barrières et corridors au niveau alpin, de la gestion des données, de la communication du projet et du transfert du savoir faire vers d'autres territoires et notamment vers les Carpates dans le cadre du partenariat de montagne de la Convention alpine (MoU signé).

### 12. Participation à la plateforme « Réseau Ecologique » de la Convention alpine

#### **Descriptif**

La plateforme Réseau écologique a été créé lors de la Conférence alpine de 2006 sur décision de tous les pays alpins. La présidence actuelle est assurée par l'Allemagne et sera transmise à la France dès 2009. La plateforme travaille sur des analyses de la situation par pays alpin, de la communication sur le projet et en coopération avec les autres initiatives, surtout avec le projet « continuum écologique » sur les possibilités d'application du concept dans les territoires pilotes. La TFEP contribue à ces travaux et est présente à toutes les réunions de la plateforme.

## III Communication et information grand public et media

### 13. Réalisation de produits de communication grand public :

- stand d'information sur les espaces protégés,
- brochure thématique en lien avec le thème de l'Assemblée Générale
- réalisation de *Newsletters* et rapport d'activité
- analyse de faisabilité pour la réalisation d'un outil commun de communication d'envergure (« *multivision* ») sur demande du Groupe de travail « communication & éducation »

#### **Descriptif**

Une des missions centrales de la TFEP consiste dans l'élaboration d'outils communs de communication illustrant la coopération des espaces protégés et leur rôle au sein de la Convention alpine pour la conservation de la biodiversité et le développement durable. Différents outils ont été réalisés pour prendre en compte cette dimension « grand public » (stratégie et charte graphique, publications, expositions, outil de visite virtuelle, etc). Pour le programme 2009-2010, un stand d'exposition sur la coopération des espaces protégés et leurs différentes missions sera réalisé ainsi qu'une publication d'une brochure thématique en lien avec l'Assemblée Générale (régulation du gibier dans les espaces protégés probablement). Une alternative thématique sera la publication d'un dossier thématique sur le rôle des espaces protégés pour la conservation du patrimoine culturel alpin. Cela nécessitera d'abord une définition de ce patrimoine alpin commun aux alpins et pourrait se baser sur des travaux du GT Savoirs faire et constructions écologiques pilotés par des parcs français et italiens. Le programme prévoit aussi la réalisation d'une étude de faisabilité d'un grand outil multivision sur les espaces protégés alpins et son financement par les espaces protégés.

gés ou d'autres financeurs. (Proposition du Groupe de travail « communication & éducation »). Coordination si lancement de l'opération sur la multivision sur la base de l'étude de faisabilité si décision dans ce sens.

#### 14. Développement de la plateforme Inter- et Extranet d'ALPARC

##### **Descriptif**

Outil central de la coopération entre les espaces protégés et outil phare de la communication du réseau ALPARC, la plateforme Internet et sa partie privée, l'extranet, (mises en place en 2008 dans le cadre d'une 1ère phase de développement) devront être développées afin d'élargir leurs fonctionnalités, d'actualiser leurs données, d'implémenter leur base de données centrale et d'offrir des espaces de collaboration en ligne pour divers groupes d'utilisateurs. La plateforme est en 5 langues, de nombreuses traductions sont donc à réaliser pour les actualisations. Des fonctionnalités spécifiques permettront également aux gestionnaires d'espaces protégés d'implémenter et d'animer le site (mise en ligne de manifestations dans le calendrier, de données à partager, d'actualités, mise à jour des données sur leur propre espace protégé). La bibliothèque de ressources sera régulièrement enrichie. La base de données centrale devra également permettre de migrer la banque de données « Contacts » actuelle, devenue obsolète, sous une forme plus efficace et permettant une saisie centralisée des données et une gestion facilitée des publipostages et e-mailings.

#### 15. Coordination des travaux du concept d'exposition de la Maison « Casa dei Bambini Alpini »

##### **Descriptif**

La Casa dei Bambini Alpini (CBA) à Briançon (Hautes Alpes / PACA / France) est une bonne opportunité de sensibiliser le jeune public aux grands enjeux alpins, elle peut aussi jouer le rôle d'une vitrine de la Convention alpine sur un site transfrontalier mythique. Sa localisation géographique bénéficie d'une large gamme de différents types d'espaces protégés dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres de chaque côté de la frontière. Les parcs italiens et leurs collectivités correspondantes sont également impliqués dans le projet.

Le projet devra porter prioritairement sur des tranches d'âges concernant les plus jeunes : 3 – 12 ans en trois tranches thématiques : 3 – 5 ; 6 – 9 ; 10 – 12 ans. La TFEP procédera à la rédaction d'un cadrage du projet avec ses différents éléments qui pourraient ensuite guider le travail d'un bureau spécialisé en la matière. La TFEP propose également un voyage d'étude pour les élus et intéressés concernés afin de démarrer le projet. La réalisation d'un concept d'exposition ne pourra cependant pas être pris en charge par la TFEP et devra faire l'objet d'une recherche de financements supplémentaires. Le programme ALCOTRA offre des possibilités pour un tel projet.

La TFEP prendra également en charge l'organisation d'au moins deux réunions par an afin de faire progresser ce projet unique dans les Alpes au niveau des centres de visiteurs des parcs alpins.

#### 16. Développement, diffusion et application de la stratégie de communication des espaces protégés notamment sous l'aspect des centres de visiteurs et envers les medias

Partenaires : Espaces protégés des Alpes

#### **Descriptif**

ALPARC coordonné par la TFEP du SPCA a élaboré dans le cadre du programme ALPEN-COM (2005-2007) une stratégie commune de communication grand public des espaces protégés alpins. Il s'agit d'exprimer envers le grand public et les medias le rôle des espaces protégés au sein de la Convention alpine et la nécessité d'une coopération des espaces naturels et protégés afin d'assurer la conservation de la biodiversité et la promotion d'un développement durable des Alpes. C'est aussi un outil important afin de faire mieux connaître la Convention alpine au travers la vitrine qui constitue les espaces protégés avec leurs nombreux centres de visiteurs et leurs moyens de communication variés. Un kit comprenant différents outils pour l'application de cette stratégie sera proposé aux espaces protégés comprenant des éléments comme la charte graphique, les maquettes de certains documents communs, des modèles pour des publications comme p.e. des cartes postales communes ou encore des présentations PowerPoint standardisées pour un usage dans tous les pays alpins, proposés en toutes langues alpines. Cela comprend aussi l'édition et la diffusion de certains documents de communication commune par les espaces protégés.

## **IV Actions spécifiques**

### ***Coopération externe – Alpes – Carpates***

17. Colloque international Alpes – Carpates : Les grands prédateurs : Expériences et gestion dans les Alpes et Carpates (Financement A,B et C)

Partenaires : Ministère allemand de l'environnement (BMU) ; fondation allemande « Heidehof » ; Principauté de Monaco

#### **Descriptif**

Les évolutions historiques très différentes entre les deux massifs, pourtant très proches, en terme de gestion des grands prédateurs (l'ours, le loup et le lynx) ont fait qu'aujourd'hui les problèmes auxquels les gestionnaires sont confrontés sont très divers. Le maintien de la biodiversité, le tourisme soutenable, la gestion des risques pour la population, les activités pastorales, la chasse et beaucoup d'autres sujets sont à traiter au sein de cette problématique. De plus, le retour de ces animaux dans les Alpes ainsi que quelques problèmes de gestion dans les Carpates nécessitent une approche globale avec un échange intensif entre tous les acteurs. Le but du colloque est de permettre un échange d'expériences entre tous les acteurs des deux massifs et d'en tirer des conclusions avec les exemples des bonnes pratiques.

## **V Animation générale et participation aux travaux de la Convention alpine**

18. Animation générale du Réseau ALPARC, participation aux travaux de la Convention alpine, représentation du réseau, prestations et services

Partenaires : notamment CPI et présidents ALPARC, autres espaces protégés alpins

**Descriptif**

La mission principale de la Task Force Espaces Protégés consiste dans l'animation du réseau ALPARC et a comme but de renforcer ce réseau dans le cadre de la Convention alpine. Pour cela, un contact continu avec les espaces protégés sur leur territoire est nécessaire, y compris la présence lors de manifestations importantes organisées par les espaces protégés partenaires du réseau (interventions des présidents d'ALPARC, du Comité de Pilotage International et d'experts inclus).

Cette action englobe aussi les aspects de la gestion administrative du réseau et des travaux concernant la structuration du fonctionnement de la TFEP au sein du SPCA.

La TFEP participe également à plusieurs groupes de travail de la Convention alpine (Patrimoine mondial de l'UNESCO, Réseau écologique, Transports...) ainsi qu'aux Comités permanents de la Convention alpine.

La TFEP est aussi amenée à donner régulièrement des réponses à des requêtes diverses émanant de différentes structures (collectivités, ministères, espaces protégés, ONG's, autres). Cette tâche fait partie des missions courantes du réseau. Une part non négligeable du temps des chargés de missions y est consacré sans que cela puisse être évalué avec précision. La diffusion et le relais d'informations diverses concernant ces organismes fait également partie des missions de la TFEP.

## 19. Coordination du Comité de Pilotage International et du Groupe de Suivi National français

Partenaires : Espaces protégés organisateurs des réunions du CPI

**Descriptif**

Le Comité de Pilotage International d'ALPARC se réunit deux fois par an. Conformément à la convention cadre, l'équipe de la TFEP assure l'organisation logistique et informe le CPI régulièrement sur les sujets d'actualité. Le CPI joue également un rôle central dans la programmation des actions d'ALPARC, coordonnées par la TFEP. Une réunion extraordinaire du CPI sous forme d'atelier de travail pourrait être prévue et élargie sur d'autres espaces protégés intéressés (directeurs) pour traiter des possibilités de financement des espaces protégés par des sponsors (et mécénat) sur la base d'une comparaison internationale des pratiques et approches en la matière.

## 20. Développement et maintenance d'instruments logistiques et d'outils de communication (ViViAlp, bibliothèque, photothèque, cartotheque, expositions...)(Financement A et B)

Partenaires : Espaces protégés des Alpes

**Descriptif**

La TFEP a développé de nombreux outils pour la coopération internationale et la communication. Il convient de les maintenir, les actualiser, les développer et parfois les réparer. Ainsi elle gère ces aspects de maintenance et d'actualisation (intégration de nouveaux espaces protégés, nouveaux points d'intérêt, etc) concernant la visite virtuelle des espaces protégés.

gés alpins (ViViTo) pour laquelle les espaces protégés contribuent également financièrement, elle gère et développe sa photothèque, sa cartotheque et bibliothèque qui rassemblent plusieurs milliers de titres.

Il est prévu également de procéder à la réparation (nouveau tirage) de l'exposition Montagne Mythiques. Ceci dépendra fortement de la participation des espaces protégés concernés.

### **3) Liste supplémentaire : projets proposés hors budget actuellement (B/C)**

- Multi vision sur les espaces protégés (durée de réalisation 2 ans)
- Livre pour le grand public sur les espaces protégés (durée de réalisation 3-5 ans)
- Série de poster thématiques et de cartes postales et leur diffusion dans l'Arc alpin
- « Parcs sans barrières » - actions en faveur de l'accès aux espaces protégés par des personnes à mobilité réduite
- Supports pédagogiques et outils de communication pour l'exposition Retour de la Vie Sauvage (CD audio, support pédagogique pour scolaires, etc)
- Evaluation de la portée des actions d'ALPARC d'un point de vue qualitative et quantitative dans les Alpes

-----

A = Financement du programme de base

B = Financement par des tiers (espaces protégés, sponsors, Europe,...)

C = Financement par Parties contractantes

- TFEP = Task Force Espaces Protégés

- PPACA = Programme de travail pluriannuel de la Conférence Alpine

- ISCAR = *International Scientific Committee of Alpine Research* /  
Comité Scientifique International de la Recherche Alpine

- REEMA = Réseau Alpin d'Education à l'Environnement Montagnard